

REPUBLIQUE FRANCAISE**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD**
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**EXTRAIT***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***Séance du jeudi 10 novembre 2016**

Conseillers communautaires en exercice : 36

L'an deux mil quinze, le 10 novembre

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

4 novembre 2016

et qu'elle a été faite le

4 novembre 2016

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à VITREUX (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gêrôme FASSENET.

Présents : Dampierre : M. Grégoire DURANT, Mme Josette PAILLARD, Mme Joss BERNARD, M. Christophe FERRAND
Evans : M. Hervé BOUVERESSE
Fraisans : M. Christian GIROD, Mme Christine MAUFFREY, M. Sébastien HENGY, Mme Martine VERMOT
DESROCHES Gendrey : M. Pierre ROUX
La Barre : M. Philippe GIMBERT
Louvatange : M. Gêrôme FASSENET
Orchamps : M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL
Ougney : M. Eric CHAPUIS
Pagney : M. Michel GANET
Petit-Mercey : M. Rémy MARTIN
Ranchot : M. Eric MONTIGNON
Rans : M. Stéphane MONTRELAY
Romain : Mme Nathalie RUDE
Salans : M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET
Saligney : M. Gilbert LAVRY
Sermange : M. Michel BENESSIANO
Serre les Moulières : M. Claude TERON
Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS
Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés : Courtefontaine : M. Bernard AUBERTIN

Absents excusés : Etrepigny : M. Didier PEREZ
Evans : M. Jean-Luc HUDRY
La Bretenière : M. Joseph ROY
Monteplain : M. Luc BEJEAN
Orchamps : M. Denis JEUNET
Our : M. Jean-Claude MOREL
Plumont : M. Michel GREMAUX
Rouffange : M. Didier TISSOT

Secrétaire de séance : M. Alain GOMOT**Procurations de vote :**

Mandants : M. Jean-Luc HUDRY (EVANS) M. Joseph ROY (LA BRETENIERE) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Jean-Claude MOREL (OUR) M. Michel GREMAUX (PLUMONT)
Mandataires : M. Christophe FERRAND (DAMPIERRE) M. Gêrôme FASSENET (LOUVATANGE) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Michel BENESSIANO (SERMANGE) M. Rémy MARTIN (PETIT MERCEY)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°
DCC2016_11_116**Objet :**

Modification de la régie d'avances et de recettes des ALSH

MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES ET DE RECETTES DES ALSH

Par délibération en date du 18 novembre 2010, le Conseil Communautaire a créé une régie de recettes et d'avances pour les ALSH suivants : Dampierre, Rans, Fraisans et Gendrey) afin de faire face aux dépenses imprévues lors des sorties, séjours, camps et de permettre aux responsables des ALSH de faire les encaissements des inscriptions aux activités dans le cadre des vacances scolaires.

Considérant la nécessité de modifier la régie de recettes et d'avances, créée en 2010, en régie d'avances pour les ALSH de Rans, Fraisans et Gendrey ;

Considérant la nécessité de supprimer la régie de recettes et d'avances, créée en 2010, pour l'ALSH de Dampierre ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **approuve la modification de la régie de recettes et d'avances pour les ALSH de Rans, Fraisans et Gendrey en régie d'avances ;**
- **approuve la suppression de la régie de recettes et d'avances pour l'ALSH de Dampierre ;**
- **autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier ;**
- **autorise le Président à signer tout document afférent à ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérôme FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0